



Compte rendu de l'atelier d'échanges sur le cash transfert dans le cadre du projet de réponse d'urgence aux inondations de 2016 dans l'arrondissement n°7 de Ouagadougou, à Komsilga et dans la commune de Markoye



Septembre 2016

INTRODUCTION

Du 31 Août au 01 Septembre 2016, s'est tenue dans la salle de réunion de l'Hôtel des Conférences Ouind Yidé, à Ouagadougou un atelier d'échanges et de partage d'expériences sur le cash transfert et d'introduction sur le Core Humanitarian Standard (CHS) ;

La rencontre a été organisée par le Réseau MARP-Burkina avec la facilitation de Issiaka SAWADOGO, Coordonnateur du Réseau MARP-Burkina . Environ 20 personnes dont 08 femmes composées de : les représentants des structures suivantes : Christian Aid, ATAD ; Arrondissement n°7 de Ouagadougou ; l'action sociale, la Commune de Markoye ; Commune de Komsilga ; SP/CONASUR et le Réseau MARP, y ont pris part.

I. DEROULEMENT DE L'ATELIER

Le mot introductif a été prononcé par Julien N. OUEDRAOGO, Directeur Technique du RMARP. Il a situé le contexte de la formation en précisant que l'atelier se tient dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « ***réponse d'urgence aux inondations de 2016 dans l'arrondissement n°7 de Ouagadougou, à Komsilga et dans la commune de Markoye***, ». Un projet de réponse d'urgence mise en œuvre dans ces deux localités par le Réseau MARP-Burkina à Ouagadougou et l'ATAD à Markoye. Le financement mobilisé par Christian Aid.

A la suite M.OUEDRAOGO, Serge BEREMWOUDOUGOU de Christian Aid a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les participants. Il a par ailleurs donné ***l'objectif de l'atelier qui s'inscrit dans le renforcement des capacités des partenaires de Christian Aid sur la gestion des urgences afin qu'ils soient mieux outillés pour bien assister les personnes victimes des catastrophes***. Il a en outre précisé que les échanges porteront sur deux points essentiellement à savoir : le partage d'expériences sur les activités du cash transfert, le premier jour et l'initiation au CHS, le deuxième jour.

La dernière intervention fut celle du coordonnateur du Réseau MARP-Burkina. Dans son mot d'ouverture Issiaka SAWADOGO a remercié tous ceux qui ont pu répondre à l'atelier. Il a déploré le fait qu'au Burkina Faso, nous soyons toujours surpris les crises malgré leur récurrence. D'où la nécessité de renforcer les capacités des équipes pour soulager les populations. Il a aussi remercié Christian Aid qui a réussi à mobiliser dans l'urgence les fonds pour venir en aide aux populations en détresse.

Après la cérémonie d'ouverture les participants ont procédé à l'adoption du programme avant de passer aux différentes présentations.



II. PRESENTATION DES EXPERIENCES

1- Expérience du Réseau MARP-Burkina

La première expérience partagée fut celle Réseau MARP. Elle a été présentée par Mme BAMBARA Nadège, chargée de la supervision des activités du projet START FUNDS 2. D'emblée, a précisé que le Réseau MARP-Burkina dans le cadre de ce projet intervient sur deux sites dont Komsilga et l'arrondissement 7 de Ouagadougou. L'intervention porte sur 425 ménages, dont 125 dans la commune de Komsilga et 250 dans l'arrondissement 7.avec 90 enfants malnutris ciblés. Dans son intervention elle a donné les différentes étapes de l'intervention planifiées par le Réseau MARP sur les deux sites. On retient de façon chronologique les étapes suivantes.

- ciblage des bénéficiaires
- mise en place de deux commissions

- Distribution de non vivres par le Réseau MARP
- paiement du cash transfert aux bénéficiaires
- sensibilisation sur le wash.

Pour le paiement du cash l'équipe du Réseau MARP s'est fait appuyer par deux gestionnaires ce qui a facilité la tâche. Par ailleurs elle a indiqué que le Réseau et OXFAM intervenant sur le même site ont mutualisé leurs actions afin de mieux réussir. Ainsi les Oxfam s'est occupé du volet sensibilisation sur le Wash et le Réseau a pris le lead lors de la distribution de kits non vivre au sinistrés Une belle collaboration saluée par les participants.

❖ Difficultés rencontrées

Les difficultés relevées par Madame BAMBARA sont entre autres :

- Incompréhension des critères de sélection par les acteurs au départ ;
- Tentatives d'infiltration de faux sinistrés ;
- Mécontentement de certains non bénéficiaires ;
- Non accessibilité de certains sites
- Confusion de l'intervention avec les opérations de lotissements en cours ;
- Problème de sécurité pour le lieu de la distribution du cash.

❖ Perspectives

Pour cela elle a proposé en perspectives de :

- mettre l'accent sur un bon ciblage des bénéficiaires
- prévoir l'accompagnement du service de sécurité lors de la distribution du cash:
- Mieux coordonner pour éviter les doublons ou d'intervenir dans les mêmes localités avec les mêmes actions ;

2- Expérience de ATAD

La deuxième présentation a été faite par M.KOURAOGO Ousseini de ATAD. Il s'est également attardé sur les étapes de la mise du même projet à Markoye dans la province de l'Oudalan, zone d'intervention de ATAD. Entre autres on retient les étapes suivantes :

- Rencontre avec les autorités locales et administratives ;
- Classification des villages ;
- Identification des 225 ménages bénéficiaires ;
- Echantillonnage et validation des listes ;

- Ciblage des enfants de moins de 5 ans, ce qui a permis de retenir 281 enfants ;
- Distribution du cash, des non-vivres et de la farine ;
- démonstration de la préparation de la bouillie ;

Au regard de l'éloignement du site, cinq (05) équipes ont été engagées en même temps pour la distribution du CASH, afin que tout se fasse en une seule journée. En plus les personnes âgées se sont fait représenter par des personnes ressources pour le paiement du cash.

Pour le cas de Markoye c'est le préfet même qui a pris l'engagement de récupérer pour les personnes invalides et leur remettre par la suite à domicile ; toute chose qui a contribué à faciliter la tâche. Le cash a permis à certain dans l'immédiat de payer des ordonnances et à payer des vivres. Les autorités ont bien apprécié le cash et l'on qualifié de bonne initiative, car selon eux le cash a permis à beaucoup de personnes en difficultés de subvenir à leurs besoins vitaux. Si imperfection il y a ils ont demandé de poursuivre avec stratégie tout en corrigeant ces imperfections.

❖ Difficultés rencontrées lors du ciblage des bénéficiaires.

Il ressort des deux présentations que d'une manière, les difficultés que l'on rencontre lors des ciblage concernent essentiellement l'influence des personnes leaders du village. Ils interviennent dans l'identification des bénéficiaires et cela peut jouer négativement sur la qualité de la liste des personnes retenues Pour minimiser ces risques, il est recommandé d'impliquer les CVD et les conseillers municipaux pour le ciblage. Aussi veiller à la mise en place un comité de réception des plaintes.



III. LEÇONS APPRISSES SUR LE CASH :

❖ Constats

- ***Le cash transfert électronique est l'idéal.*** Son avantage est qu'il permet de gérer le plus vite possible un nombre important de personne bénéficiaires. Il assure la sécurité du bénéficiaire et lui donne la latitude d'aller chercher son argent où et quand il voudra. Mais l'inconvénient est qu'il est difficile de faire un suivi pour s'assurer que la personne à effectivement reçu l'argent. Aussi, le bailleur demande les identités des bénéficiaires. Toute chose qui constitue un frein à cette stratégie. Ensuite, cash transfert électronique est très lente en termes de procédure de contractualisation avec les opérateurs. En plus, IL recommande un double travail d'identification complémentaire pour les besoins de l'opérateur de téléphonie. Cela contribue à retarder le paiement. Aussi, dans la pratique le problème de connexion rend inefficace l'opération. Pour le moment le niveau de couverture téléphonique au Burkina Faso ne garantit pas l'efficacité de cette stratégie. Elle peut être appropriée pour les centres urbains. Toutes

fois si cette stratégie est retenue il faut veiller à l'amélioration du mécanisme de transfert.

- ***Le cash transfert direct, peut être la solution.*** Son avantage est qu'il permet de respecter la dignité de la personne humaine. Il donne la latitude au bénéficiaire d'acheter les produits dont il a besoin. cette stratégie peut être appropriée pour le milieu urbain et surtout pour le milieu rural au regard du faible taux de couverture national en réseau de téléphonie mobile et aussi du faible nombre de personne disposant d'un téléphone portable en milieu rural.

Mais dans le cadre du cash transfert direct, la distribution de l'argent liquide en publique peut aussi être source d'insécurité pour les bénéficiaires de même que ceux qui sont chargés de la distribution ; surtout dans les quartiers non lotis dans les centres urbains et même en campagne.

Il est donc recommandé de prévoir un dispositif de sécurité lors de la distribution, mais aussi mettre l'accent sur la sensibilisation et le suivi de l'usage de l'argent. Au cas où le nombre de bénéficiaires est élevé, il faut procéder au paiement par groupe pour éviter des grands attroupements.

Du reste, le PDM a montré que les populations sont satisfaites du mode et de la stratégie

❖ **Autres alternatives**

- ***L'utilisation de coupons ou de fausses monnaies.*** Il s'agit de cibler des commerçant dans la localité pour que les bénéficiaires du cash se dirigent vers eux avec des coupons pour l'achat des vivres. Son inconvénient est que certains commerçants en profitent pour faire la spéculation des coupons.

En effet, l'expérience a démontré que certains bénéficiaires, parce qu'ils sont dans le besoin d'argent se font narguer de gré ou par ignorance par des commerçants. Ils bradent leurs coupons contre l'argent à la place des vivres ; et au final ce sont les commerçants qui en sortent gagnants. Dans certains cas, le commerçant prend le coupon et donne du matériel en dessous de la valeur du coupon. Au cas où cette stratégie est retenue, il recommandé de faire un retour vers les bénéficiaires après la distribution pour vérifier ce qu'ils ont reçu ; toute chose qui nécessite la collaboration avec les services locale pour le contrôle.

- ***Organisation de foires humanitaires :*** il s'agit de regrouper les commerçants et les bénéficiaires en seul lieu. Ainsi le bénéficiaire disposant de son coupon paye sur place ce dont il a besoin chez un commerçant de son choix invité à la foire. A la fin la comptabilité

rembourse immédiatement l'argent au commerçant sur présentation du coupon

L'avantage de cette stratégie est qu'elle facilite la supervision des transactions sur place par les acteurs superviseurs, toute chose qui minimise les cas de tricherie de part et d'autre.

Au-delà de toutes ses stratégies, il ressort que le succès de la mise en œuvre du cash requière

- la mise en place d'un mécanisme efficace et transparent de ciblage des bénéficiaires.
- le suivi et l'orientation après la distribution. afin de garantir la transparence et éviter des détournements.
- Faire une étude de marché avant crise et une bonne planification (étude EMMA).



IV. INITIATION SUR LE CORE HUMANITARIAN STANDARD (CHS).

Au deuxième jour de l'atelier, les participants ont eu une initiation sur les normes humanitaires fondamentales de qualité et de redevabilité, Core Humanitarian Standard (CHS).

Présenté simultanément par Julien Ouédraogo du Réseau MARP et Serge Béréwoudougou de Christian Aid, les communicateurs ont insistés sur les aspects suivants:

- l'historique,
- les camps d'applications
- les neufs engagements
- les responsabilités
- Contraintes
- Obstacle à la plainte

Faisant l'historique de la création des normes humanitaire, les communicateurs ont indiqué que les acteurs de l'humanitaire au niveau international font des relectures périodiques dont l'objectif est d'harmoniser les normes et offrir un référentiel commun à toutes les interventions. La dernière relecture qui date de 2015 et a permis d'aboutir au CHS, dont la relecture est prévue en 2019.

L'une des remarque faite par les participants est qu'autant ces normes ne sont pas adaptées à nos réalités africaines fondées sur la solidarité, le partage et l'entraide, autant sur le terrain, il est difficile de les respecter tant les besoins sont pressants. A titre d'exemple, se référant au 400g de céréale retenu par jour et par personne un adage africain dit que « quand il y en a pour un, il y en a aussi pour deux », d'où la nécessité d'adaptée ces normes aux contextes de chaque réalité sociologique pour donner plus d'efficacité à l'aide d'urgence

1- Contraintes lors de l'intervention

Les contraintes que l'on peut rencontrer dans le cadre d'une intervention ; entre autres :

- le ciblage,
- la logistique,
- lourdeurs administrative,
- format de l'information (traduire en langue)
- Porte d'entrée est déterminante. en effet, le plus souvent, les personnes influentes de la zone sont toujours prêts à monopoliser l'aide et souvent à en faire un outil de propagande politique.

Dans une intervention il faut veiller au partage de l'information au profit des populations bénéficiaires. Les informations à mettre à la disposition des populations bénéficiaires sont les suivantes :

- Nom du projet,
- les objectifs,
- les résultats attendus,
- les critères de sélection
- durée du projet,
- le budget.

Les participants ont beaucoup discuté sur la diffusion des détails du budget. Il ressort que par expérience cette question est très sensible et si elle est mal gérée cela peut conduire à l'échec du projet. Il est donc recommandé de mieux étudier la question dès le départ.

Il ressort aussi des échanges que pour faciliter la contribution de la population, il faut une bonne socialisation du projet avec les acteurs et les bénéficiaires. Prendre souvent le temps d'expliquer l'origine de l'argent et de l'aide, afin qu'ils sachent que le plus souvent les fonds sont issus des dons et des cotisations d'autres personnes.

2- Obstacle à la plainte

Le principe de l'intervention dans l'humanitaire prévoit des mécanismes de plaintes que les populations bénéficiaires peuvent utiliser lorsqu'elles ne sont pas contentes de l'intervention, où lorsque qu'un agent commet une faute. Cependant, il ressort que ces mécanismes ne fonctionnent pas bien le plus souvent. Le diagnostic permet de dire que les causes sont liées à :

- L'absence de mécanisme dans certains cas,
- la crainte de l'autorité,
- l'ignorance ;
- les pesanteurs socioculturelles ;
- l'incertitude de la suite après la plainte, d'où une réserve des populations à dénoncer les manquements des agents.

V. ECHANGES SUR LE CANEVAS DE RAPPORTAGE

Au cours de la rencontre une fenêtre a été ouverte sur le canevas de rapportage du projet à l'attention des acteurs de mise en œuvre.

Il a été porté à leur connaissance que le projet doit prendre fin le 12 Septembre 2016. Les rapports de mise en œuvre doivent parvenir d'ici le 05 Septembre 2016. Les PDM sont prévus pour mardi et mercredi 06 et 07 Septembre 2016; Komsilga 13 et 14 Septembre 2016 pour la zone de Markoye.

CONCLUSION

En conclusion, les communicateurs ont invité chaque participant à cet atelier de travailler à intégrer ces normes dans ses façons d'intervenir sur le terrain afin de garantir une certaine dignité à la personne humaine assistée. Une version du CHS a été remis à chaque participants afin qu'il puisse continuer à se cultiver davantage.

La rencontre a pris fins aux environs de 14h par une évaluation des deux jours de travail.